

Image not found or type unknown



Doit je porter plainte ou pas suite a un accident de travail

Par **AMELBOY**, le **24/01/2013** à **18:47**

bonjour je suis actuellement en accident de travail j'ai eu l'avant pied gauche écrasé avec un trans palette fracture oedème nerf écrasé mon souci c'est que j'étais en intérim et ça faisait pas longtemps que je travaillais du coup mes indemnités sont faibles et ça dure depuis juin 2012 au jour d'aujourd'hui le spécialiste du pied m'a dit que j'en ai encore pour un moment alors je voudrais savoir si je dois porter plainte étant donné que j'ai une énorme perte de salaire et des frais médicaux non remboursés alors que je n'ai pas demandé à être dans cette situation; merci de vos réponses et de votre attention